



Bilan du fonctionnement du pôle PETREL

Comité technique du 15 octobre 2019

I- Contexte de la création du Pôle PETREL

La réforme de la gestion des retraites



La loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites a instauré un droit à l'information retraite pour tous les assurés sociaux.

Cette réforme avait pour objectifs:

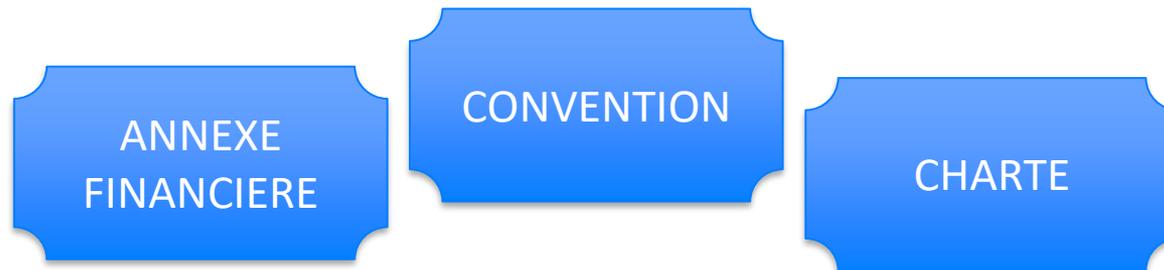
- La liquidation automatisée, modernisée et rationalisée des pensions à partir du **compte individuel retraite (CIR)**,
- La création du **Service des Retraites de l'Etat (SRE)**,
- La **suppression des services de pension des ministères** employeurs, avec l'objectif de disposer, à l'horizon du 1^{er} septembre 2020, d'une trentaine de pôles d'expertise retraite pour l'enseignement supérieur.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme, le SRE a développé le portail **PETREL (Portail des Eléments Transmis pour la Retraite de l'Etat en Ligne)** auquel s'ajoute depuis le 1^{er} février 2018, l'**ENSAP (Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics)**, un espace privé et sécurisé qui offre aux fonctionnaires des services personnalisés relatifs à l'information retraite.



Création du pôle PETREL: une action du contrat de site

Les établissements associés dans le cadre du contrat de site (*Aix Marseille Université, Université d'Avignon, Université de Toulon, IEP d'Aix et Ecole de Marseille*) ont porté la création au 1^{er} septembre 2018 d'un pôle PETREL, piloté par AMU.



Ces documents ont été validés en CT et CA de chaque établissement entre juin et juillet 2018, et ont été adressés en octobre 2018 au Service des Retraites de l'Education Nationale.

Le bureau des retraites AMU=> pôle PETREL


vos contacts au
Bureau
des retraites

Depuis le **1^{er} septembre 2018**, pour toutes vos questions relatives à votre retraite, vous pouvez vous rapprocher du bureau des retraites d'Aix-Marseille Université (**le pôle PETREL**) qui a en charge :

- le conseil et la production de simulations chiffrées pour tous les agents fonctionnaires
- l'instruction des estimations indicatives globales
- l'instruction des demandes de pension de retraite

Éric Blaya	Laurence Luciani	Marion Mandin	Marielle Franchi	Annick Fornier
<i>suivant la 1^{ère} lettre de votre nom d'usage</i>				
Responsable de bureau	A > C	D > G	H > P	Q > Z
	04.86.09.06.92	04.91.39.65.10	04.86.09.08.31	04.86.09.08.40

Par téléphone

lundi et mardi : 14:00 - 17:00 jeudi et vendredi : 9:00 - 12:00

Par mail	Sur rendez-vous
drh-bureau-retraites@univ-amu.fr	dans les locaux du bureau des retraites, sur sites ou par visioconférence

Consultez également votre compte individuel de retraite (CIR) en vous connectant à :

ensap.gouv.fr

Cet espace privé et sécurisé, réservé aux fonctionnaires, vous offre des services personnalisés et un outil de simulation du montant de votre pension.







La création du pôle s'est accompagnée du recrutement de 2 gestionnaires (offre publiée dans l'ensemble des établissements) et la nomination d'un responsable de pôle.

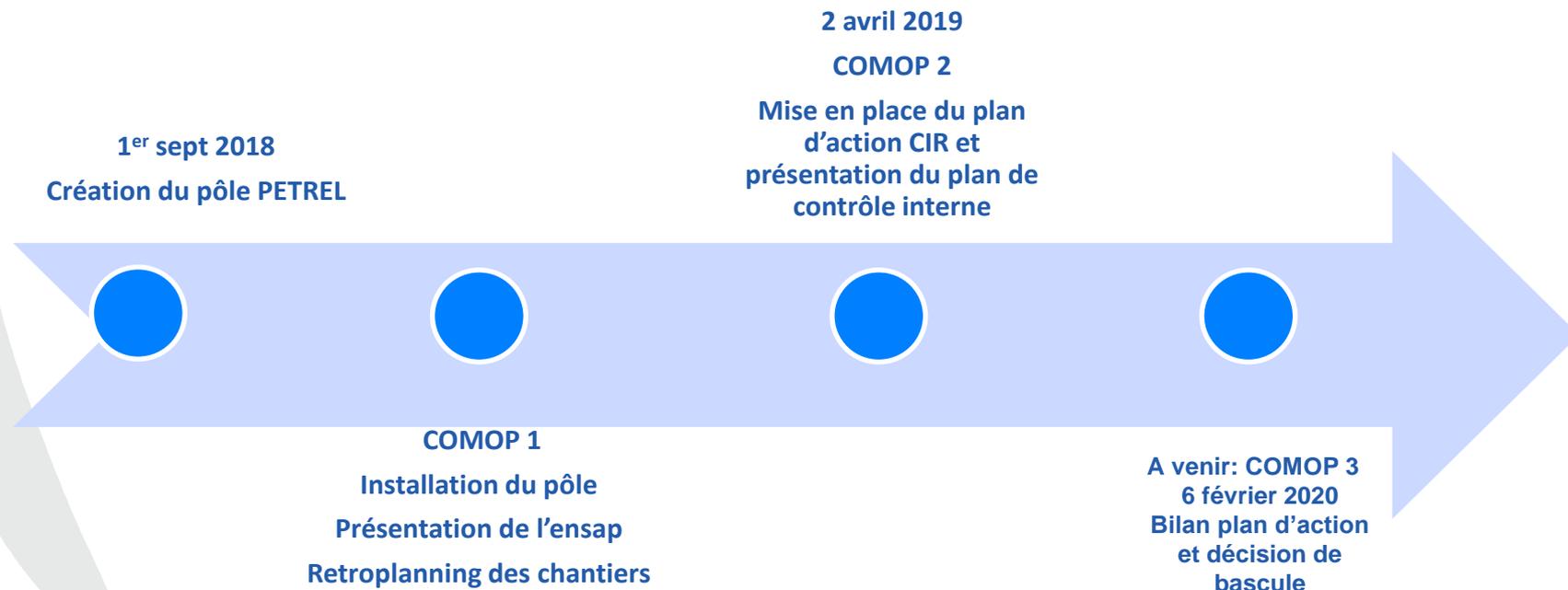
Les dossiers retraite des agents appartenant aux établissements associés ont majoritairement été physiquement transférés fin juillet 2018 à AMU.

La création du pôle a fait l'objet d'une communication auprès des établissements sous format d'affiche affiches + bandeau visuel pour les mails du bureau + article dans la newsletter AMU

L'accompagnement ministériel (SREN/SRE)

Il s'est traduit par plusieurs actions:

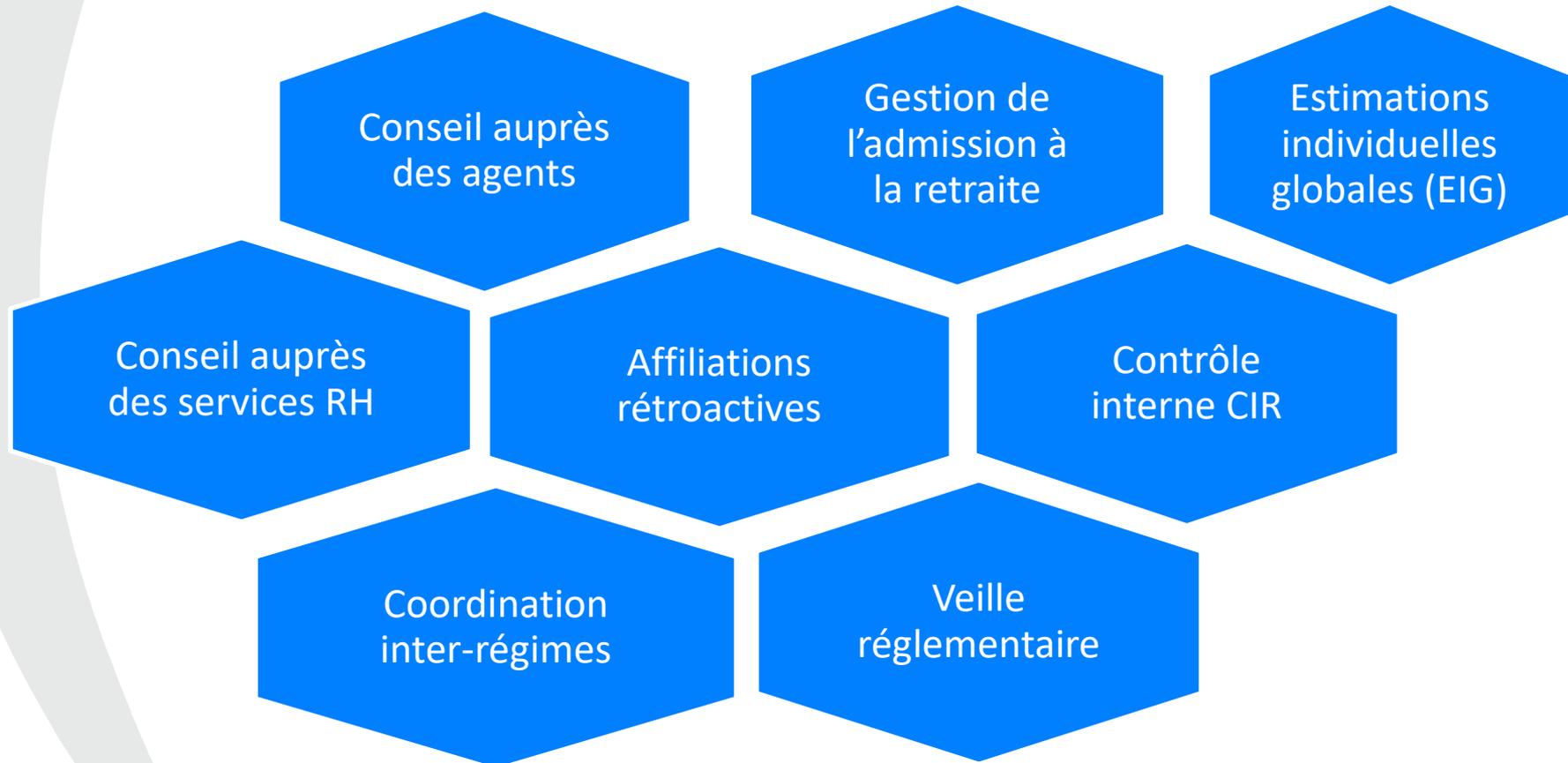
- Le transfert de plus de 400 dossiers informatiques sur la base Pension d'AMU à compter du 1^{er} décembre 2018
- La mise à disposition, en mode consultation, du portail PETREL depuis mars 2019
- Des contacts téléphoniques réguliers et la réunion des établissements de la vague 2020 dans le cadre de comités opérationnels SREN/SRE/ pôles PETREL (3 COMOP)
- La mise en place d'un plan de contrôle interne, préalable indispensable à la bascule en Groupe1 du pôle à compter 1^{er} septembre 2020.



II- Bilan de l'activité du Pôle PETREL

Rappel des activités du pôle PETREL

=> Des missions larges menées en partenariat avec les DRH de chaque établissement

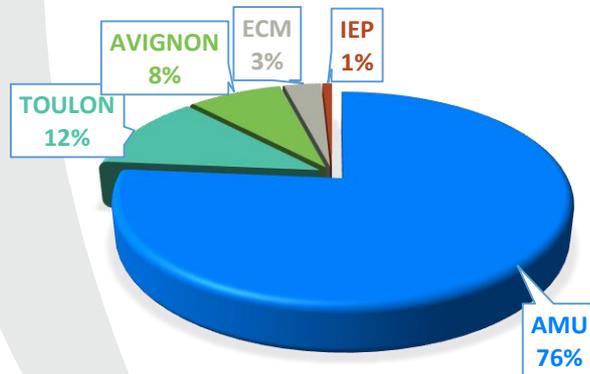


1) Le traitement des estimations indicatives globales (EIG)

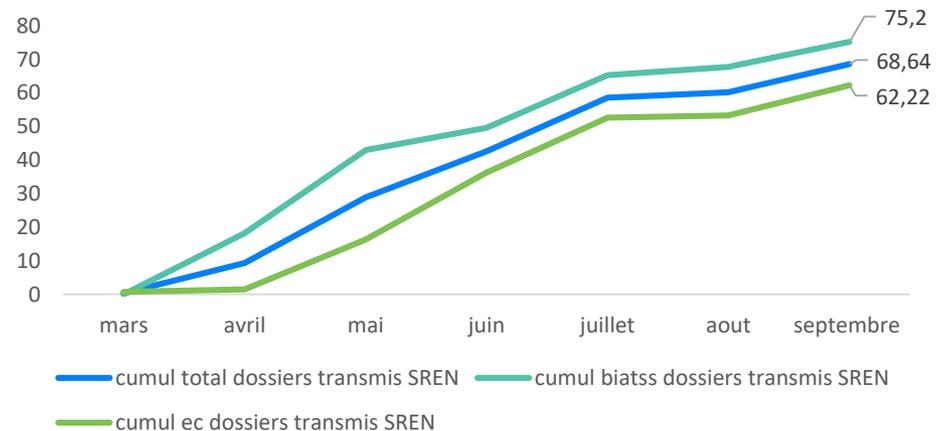
Depuis mars 2019, les carrières de 250 agents nés en 1965, font l'objet d'une fiabilisation dans le logiciel PENSION en vue d'établir une estimation indicative globale (EIG) de leur future pension.

Au 1^{er} octobre, près de 70% de ces dossiers ont été transférés vers le ministère (date butoir= mars 2020).

EIG 1965 - RÉPARTITION PAR ÉTABLISSEMENTS



EIG 1965 – Taux d'instruction et de transfert vers le ministère



2 . L'instruction-gestion des demandes d'admission à la retraite.

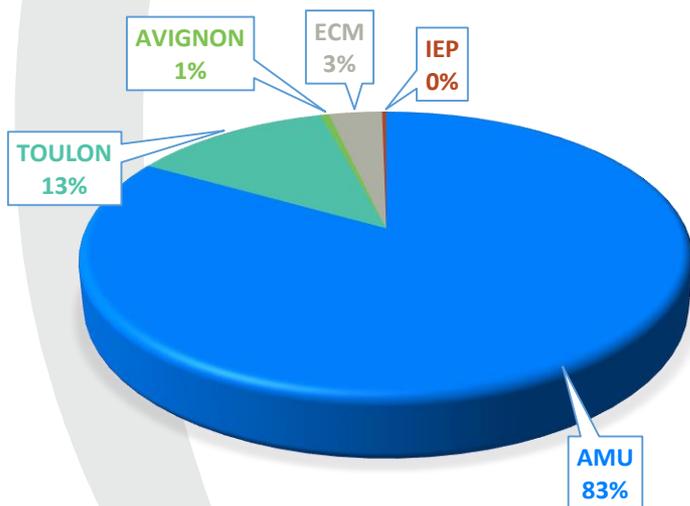
	AMU		TOULON		AVIGNON		ECM		IEP		TOTAL	
	Dossiers déposés	Dossiers transmis au MESR										
2019 / 1er semestre	33	32	3	3	3	3	1	1	0	0	40	39
2019 / 2ème semestre	73	72	10	10	5	5	3	3	2	2	93	92
2020 / 1er semestre	30	29	6	4	1	1	0	0	0	0	37	34
2020 / 2ème semestre	50	18	4	2	1	1	0	0	0	0	55	21
total	186	151	23	19	10	10	4	4	2	2	225	186

Les dossiers prévoyant une date d'admission à la retraite dans les délais les plus courts sont traités en priorité. A la date du 1^{er} octobre, 48% des demandes de pension pour l'année 2020 ont déjà été transférés vers le service des retraites de l'Education Nationale.

3) Le conseil aux agents

Il s'agit d'une activité forte du pôle, qui nécessite une grande expertise et une capacité d'écoute auprès des agents.

SIMULATIONS SUP AIX-MARSEILLE 2018/2019



Nombre de simulations financières tous établissements pour 2018/2019

	AMU	TOULON	AVIGNON	ECM	IEP	PETREL
SEPTEMBRE	11	0	0	0	0	11
OCTOBRE	15	0	0	0	0	15
NOVEMBRE	15	0	0	0	0	15
DECEMBRE	6	0	0	0	0	6
JANVIER	15	3	0	0	0	18
FEVRIER	56	15	0	0	0	71
MARS	69	10	0	3	0	82
AVRIL	50	4	0	0	1	55
MAI	37	6	1	1	0	45
JUIN	15	2	1	9	0	27
JUILLET	18	6	0	0	0	24
AOUT	17	3	0	0	0	20
TOTAL	324	49	2	13	1	389

4. Le suivi de la qualité des CIR : Plan d'action SRE.

La date de bascule en groupe 1 est programmée pour le 1^{er} septembre 2020.

A cette date, toutes les demandes de pension seront traitées dans l'ENSAP et l'outil PETREL remplacera PENSION.

Avant ce passage en groupe 1, la **qualité des CIR doit être renforcée.**

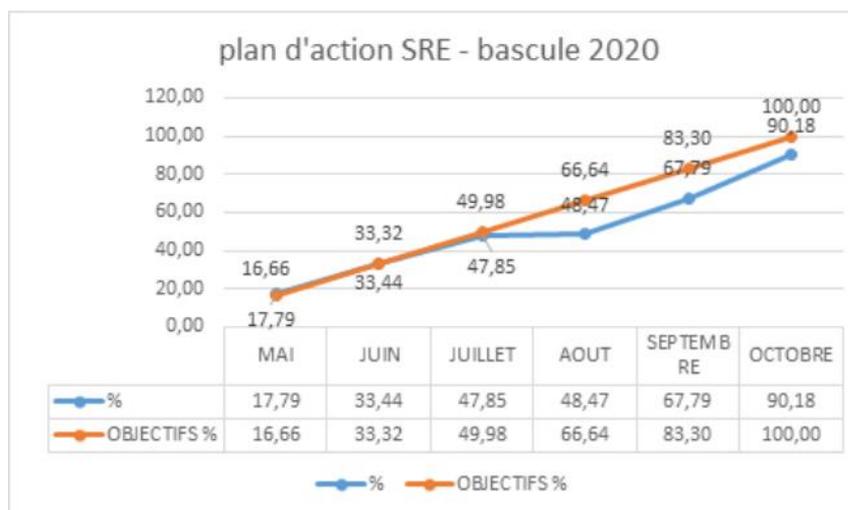
Pour le Pôle PETREL AIX MARSEILLE, le SRE a proposé un plan d'action concernant **326** CIR:

- 3 concernent ECM.
- 6 concernent IEP
- 26 concernent Université de Toulon
- 31 concernent l'Université d'Avignon
- 260 concernent AMU, dont 77 portent sur des agents nés en 1965 (campagne EIG 2019/2020).

Bilan du plan d'action SRE

chiffres du 8 octobre 2019

	Exercice N absente de la carrière 3		Absence de carrière FP antérieure à l'entrée MEN 126		Position SN absente 66		Non complétude bonifications enfants 119		Présence de périodes lacunaires 12		TOTAL		
	comptes corrigés	%	comptes corrigés	%	comptes corrigés	%	comptes corrigés	%	comptes corrigés	%	comptes corrigés	%	OBJECTIFS
MAI	0	0,00	15	11,90	12	18,18	28	23,53	2	16,67	57	17,48	16,66%
JUIN	0	0,00	6	4,76	21	31,82	17	14,29	2	16,67	50	33,44	33,32%
JUILLET	1	33,33	11	8,73	14	21,21	24	20,17	0	0,00	50	47,85	49,98%
AOUT	0	0,00	1	0,79	0	0,00	1	0,84	0	0,00	2	48,47	66,64%
SEPTEMBRE	0	0,00	43	34,13	5	7,58	17	14,29	1	8,33	66	67,79	83,30%
OCTOBRE	0	0,00	31	24,60	14	21,21	22	18,49	6	50,00	73	90,18	100,00%
TOTAL	1	33,33	107	84,92	66	100,00	109	91,60	11	91,67	294	90,18	100,00%



IV Perspectives

A- Le passage en groupe 1

La création du pôle PETREL au 1^{er} septembre 2018 doit permettre aux établissements associés de passer en **groupe 1** dès le 1^{er} septembre 2020.

Ce passage en groupe 1 se traduira par la **dématérialisation** de la demande de pension que l'agent adressera au SRE directement via son compte Ensap.

- **31 octobre 2019**: Remise des travaux de corrections du plan d'action proposé par le SRE et des outils de contrôle interne
- **6 février 2020** : COMOP 3 qui validera les travaux effectués sur les préconisations de la COMOP 2 (vérification de la qualité des CIR, opérationnalité du contrôle interne, outils de communication...).
- **juin 2020** : prise de l'arrêté interministériel de bascule au 01/09/2020.

IV Perspectives

B- L'extension de l'offre de service du pôle PETREL

Après une phase d'installation du pôle, de nouveaux champs d'action vont pouvoir être développés à destination des agents et des services RH des différents établissements.

Guide de la
retraite

Permanence
sur site

Reporting

Veille
réglementaire

Une enquête a été adressée aux établissements partenaires pour connaître leurs attentes et s'assurer de la satisfaction des usagers.

L'équipe du pôle PETREL vous remercie pour votre attention.

